



**REVUE
DELLA/AFRIQUE**

**Tome 3
Sciences Sociales et
Sciences Humaines 2**

 **DELLA**
AFRIQUE

REVUE DELLA/AFRIQUE



Sous la direction de Koffi Ganyo AGBEFLE

**Tome 3
Sciences Sociales &
Sciences Humaines 2**

ISSN: 2790-0584 (online)
ISSN: 2790-0576 (print)

VOL 7 N° 29 SEPTEMBRE 2025

REVUE DELLA/AFRIQUE

Vol 7 N° 29 Septembre 2025

ISSN 2790- 0584 (Online)

ISSN 2790- 0576 (Print)

Sous la direction de

Koffi Ganyo AGBEFLE

Equipe de relecture AGBEFLE Koffi G. , koffiganyoa@yahoo.fr
TREMBLAY Christian, OEP Paris France, RICHEVAUX Marc, Institut
CEDIMES, France, TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder,
Niger

Tome 3 : Sciences Sociales & Sciences Humaines 2

Lien d'indexation :

<https://explore.openaire.eu/search/publication?pid=10.5281%2Fzenodo.17258544>

<https://zenodo.org/records/17258544>

Indexed in



(Open Access Infrastructure for Research in Europe)

Publication date: *September, 2025*

DOI

10.5281/zenodo.17258544

Comité scientifique

- AFELI Kossi Antoine, Université de Lomé, Togo
- AKASI Clément, University of Howard, USA
- BLANCHET Philippe, Université de Rennes 2, France
- DAO Yao, Université de Lyon 2, France
- DEVRIESERE Viviane, Isfec Aquitaine, Bordeaux France
- DOSSOU Paulin Jésutin, Université Parakou, Bénin
- ELHADJI YAWALE MAMAN, Université de Zinder, Niger
- FAULKNER Morgan, St Francis Xavier University Antigonish, Canada
- KOUDJO Bienvenu, Université d'Abomey Calavi, BENIN
- LAMIAE Slaoui, Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation, Fès, Maroc
- LEMAIRE Eva, Université d'Alberta, Canada
- LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, UFHB, Abidjan, Côte d'Ivoire
- RICHEVEAUX Marc, Institut CEDIMES, France
- SORBA Nicolas, Université de Corse, France
- SOW N'diémé, Université e Ziguinchor, Sénégal
- TCHAGNAOU Akimou, Université de Zinder, Niger
- TCHEHOUALI Destiny, Montréal, Canada
- TREMBLAY Christian, OEP, Paris France
- TUBLU Yves, CELHTO UA Niamey, Niger
- VAHOU, K. Marcel, Université FHB, Cocody, Côte d'Ivoire
- YEBOUA Kouadio D., ENS UFH Côte d'Ivoire
- YENNAH Robert, Legon University, Ghana

REVUE DELLA/AFRIQUE

Vol 7 N° 29 Septembre 2025

ISSN 2790- 0584 (Online)

ISSN 2790- 0576 (Print)

ECHEANCIERS DE PUBLICATION DU VOLUME

Lancement de l'appel : Mai 2025

Date limite de soumission d'articles : 10 Août 2025

Retour des textes corrigés : 30 Août 2025

Parution : Septembre 2025

La Revue DELLA dirigée par L'Académie Africaine de
Recherches et d'Etudes Francophones



Toute reproduction interdite
sans l'autorisation de l'éditeur
Copyright, ACAREF-DELLA/EFUA

Mise en forme : D. Honorine KELEBOU, ACAREF/Bureau Afrique, Lomé

Maquette de couverture : K. Eliya ATTIGNON, ACAREF/Bureau Afrique,
Lomé

Présentation de la Revue DELLA

1- Nature, champs disciplinaires et périodicité de la Revue La revue DELLA se veut une revue scientifique pluridisciplinaire, mieux transdisciplinaire dont les principaux domaines d'intervention sont les lettres, langues, sciences humaines et sociales. En d'autres termes, cette revue est ouverte à la communauté des enseignants et/ou chercheurs en éducation, en linguistique et en didactique des langues qui sont en relation avec un large spectre de sensibilités scientifiques : histoire, sociologie, psychologie, littérature, pédagogie, philosophie, traduction, etc. donnant lieu à deux tomes par numéro depuis 2019.

DELLA est une revue semestrielle. Elle paraît deux fois l'an (en février et en Août). En cas de nécessité, elle peut se consacrer à la publication des numéros spéciaux. La revue peut aussi faire un appel à thématique définie.

2- Langue de publication

Revue Francophone par excellence, DELLA accepte et publie uniquement des textes écrits en français. Chaque article comporte cependant un résumé en anglais ou dans une langue nationale du pays de l'institution d'attache de l'auteur (voir les consignes aux auteurs). Dans des cas extrêmes, la Direction de la revue peut autoriser une publication dans une autre langue autre que le français. L'auteur devra donc faire préalablement la demande auprès des responsables de la revue.

Les consignes de la Revue DELLA aux auteurs

Titre- L'auteur formule un titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur- Elle sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche. Elle comporte : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième

ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne).

L'ensemble en taille 10.

Résumé - L'auteur propose un résumé en français et en anglais ou en la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. Ce résumé n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés - Ils accompagnent le résumé. Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur + résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Introduction

- La problématique : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte des données, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références théoriques et en évoquant les apports d'autres chercheurs
- La méthode : l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et

graphiques.

- La discussion : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

Conclusion - L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponses.

Bibliographie - Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Conseils techniques

Mise en page - Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2,5 cm, droite 2 cm.

Style et volume – Garamond, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 15 pages (minimum de 10 pages & maximum de 15pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte - Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être Claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations - Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Afeli, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter autant que possible.

Tableaux, schémas, figures - Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Maurer, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en *italique* est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par

une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, ...).

A la fin du texte : Pour les périodiques, le nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en *italique*, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Pour les ouvrages, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

Pour les extraits d'ouvrages, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les papiers non publiés, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation.

Pour les actes de colloques, les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

SOMMAIRE

CONSEQUENCES DU RETRAIT DU FINANCEMENT AMERICAIN DE L'OMS SOUS DONALD TRUMP SUR LES INSTITUTIONS ET LES STRUCTURES SANITAIRES AFRICAINES _ Ablakpa Jacob AGOBE (*Côte d'Ivoire*) 12

APPROCHES TYPOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE DES MEULES ET POLISSOIRS DES SITES DE TOUMODI (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) _ BOUADI Kouadio René (*Côte d'Ivoire*) 37

LES STRATEGIES DE CONQUÊTE DU TERRITOIRE IVOIRIEN PAR LES MALINKE DU XVIII^e SIECLE A 1960 _ COULIBALY DRISSA (*Côte d'Ivoire*) 62

ANALYSE DES EFFETS DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU _ Fousseyni Balla TRAORE & Ousmane AHMADOU (*Mali*) 78

CARACTERISTIQUES CLIMATIQUES DE L'HARMATTAN ET DE SES IMPACTS SANITAIRES SUR LES POPULATIONS DE LA SOUS-PREFECTURE DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) _ Guy Marcel KABLAN & Bonaventure Kouadio ISSA (*Côte d'Ivoire*) 92

LE PATRIOTISME DE L'ARMEE EN AFRIQUE, UN RENOUVEAU POLITIQUE POUR LA STABILITE DURABLE DES ETATS _ IBRAHIM Abdoulazizi (*Niger*) 112

L'IMPACT DE LA DÉSINFORMATION SUR LES CONFLITS GÉOPOLITIQUES ENTRE LE MALI ET LA FRANCE : UNE ANALYSE DES PERCEPTIONS AU SEIN DE LA POPULATION MALIENNE. _ Issoufou COULIBALY (*Mali*) 126

L'ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN _ KOFFI Lopez Emmanuel Oscar (*Côte d'Ivoire*) 146

LE MVAN, UNE ARCHITECTURE POLYVALENTE ENTRE VIE ET TRÉPAS DANS LA HAUTE-SANAGA _ Luc Bertrand ONDOBO (*Cameroun*) 163

L'AFRIQUE ENTRE BALBUTIEMENT DEMOCRATIQUE ET DEFIS SECURITAIRES : RECETTES POLITIQUES DE NICOLAS MACHIAVEL _ Mamadou FOFANA (*Cote d'Ivoire*) 182

RADICALISATION : ENTRE STIGMATISATION ET INJUSTICES ÉCONOMIQUES ? RÉFLEXION SUR LES VIOLENCES EXTRÉMISTES EN AFRIQUE _ Penya KONÉ (*Côte d'Ivoire*) 199

LE RÔLE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DANS LA CONSOLIDATION DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DÉFIS ET PERSPECTIVES _ PRINCE APPIA EHUI (*Côte d'Ivoire*) 219

EFFETS ET PERCEPTION DE LA SUBVENTION EN PRODUCTION DE MAÏS DANS LE DEPARTEMENT DE KORHOGO _ Ségbé Guy Romaric, BALLE & Guy Eric Anicet Quassy, KOUAKOU (*Côte d'Ivoire*) 232

CHANGEMENTS STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU REGIME DE KADHAFI (2000-2003). _ SEKONGO WAHADJOTANA MAMADOU & YODA Habibatou (*Côte d'Ivoire*) 249

PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE TOURISTIQUE : CAS DE LA RÉGION DE SAN PEDRO (CÔTE D'IVOIRE) _ Kouassi Noguès KOUASSI..... 266

PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE TOURISTIQUE : CAS DE LA RÉGION DE SAN PEDRO (CÔTE D'IVOIRE)

Kouassi Noguès KOUASSI.

*Enseignant chercheur à l'université polytechnique de San Pédro à l'UFR
Logistique, Tourisme, Hôtellerie-Restaurant (LTHR) au département de
Tourisme, Espace et Société.*

Résumé

*Dans le contexte actuel où le tourisme est perçu comme levier de développement local, la gouvernance touristique inclusive s'impose. La région de San Pedro, en Côte d'Ivoire, présente un fort potentiel touristique mais souffre de limites structurelles dans sa gestion. Cet article analyse les rôles, interactions et défis des parties prenantes dans cette région, en s'appuyant sur des données empiriques et théoriques. L'étude montre que bien que l'écosystème touristique local soit caractérisé par une diversité d'acteurs, la coordination et la collaboration restent faibles, limitant ainsi l'efficacité de la gouvernance. Pour y remédier, des recommandations sont proposées pour une gouvernance plus participative et durable.
Mots-clés : Gouvernance touristique, parties prenantes, San Pedro, Côte d'Ivoire, développement local*

Abstract

In the current context, where tourism is seen as a lever for local development, inclusive tourism governance is essential. The San Pedro region in Côte d'Ivoire has strong tourism potential but suffers from structural limitations in its management. This article analyses the roles, interactions and challenges of stakeholders in this region, based on empirical and theoretical data. The study shows that although the local tourism ecosystem is characterised by a diversity of stakeholders, coordination and collaboration remain weak, limiting the effectiveness of governance. To remedy this, recommendations are proposed for more participatory and sustainable governance.

Keywords : Tourism governance, stakeholders, San Pedro, Côte d'Ivoire, local development

1°. Introduction

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui se rapporte aux activités réalisées par des personnes lors de leurs déplacements et séjours dans des endroits situés en dehors de leurs environnements habituels à des fins personnelles, professionnelles ou pour affaires. Ces activités supposent pour certaines des dépenses touristiques. Le tourisme a donc des répercussions sur l'économie, sur l'environnement naturel et bâti, sur la population locale de la destination et sur les touristes eux-mêmes. Il génère directement et indirectement

une augmentation de l'activité économique dans les endroits visités en raison de la demande de biens et services.

Grâce à cette importance socioéconomique, le secteur n'a cessé de croître et de s'imposer dans les sociétés modernes. Au niveau mondial, il joue un important rôle de par son apport au PIB mondial estimé à environ 10% en 2024 et une capacité à générer des emplois estimée à un (1) emplois sur dix (10)¹.

En Côte d'Ivoire, le tourisme comme activité économique était considéré comme « accessoire, voire inutile, et inopportune » (Flatrès-Mury, 1972). Il va gagner de l'intérêt pour la première fois entre 1968 et 1969 lorsque le pays a accueilli ses premiers contingents importants de touristes (Yéo, 2024). Avec une intention claire de vouloir tirer profit d'une conjoncture internationale favorable au tourisme et attirer des devises étrangères pour soutenir la croissance économique d'un pays nouvellement indépendant avec une croissance démographique non négligeable, le gouvernement ivoirien d'alors crée, en 1970, un Ministère d'État en charge du Tourisme (Hauhouot, 1978). Avec cette nouvelle ère, le tourisme fait désormais partie de l'environnement socioéconomique de la Côte d'Ivoire.

La politique touristique ivoirienne a dès lors pris forme avec la définition d'une stratégie de développement touristique contenue dans le plan quinquennal 1971-1975 qui a favorisé l'inauguration de trois sociétés touristiques placées sous la tutelle du Ministère du tourisme, notamment la SIETHO, l'ICTA et l'ONAA (Aphing-Kouassi, 2001) et la mise en place de mesures réglementaires telles que les normes de classements des établissements hôteliers ou encore, la réglementation des établissements de tourisme. Cette politique de développement du potentiel touristique ivoirien a été axée sur deux grandes orientations. D'une part, la promotion du tourisme balnéaire au Sud de la Côte d'Ivoire et d'autre part, la valorisation d'un tourisme de découverte des villes de l'intérieur du pays (Tchéché et. al. 2019). Dans cette vision de diversification de l'offre touristique nationale, un intérêt particulier est porté au sud-ouest avec des plages considérées, selon les termes de Yéo (2024), comme « une exception touristique nationale ».

En effet, à la fin des années 1960, la Côte-d'Ivoire engage la plus grande opération de développement jamais entreprise dans le pays :

¹ <https://www.freetour.com/fr/blog/tourisms-economic-impact>

L'opération San Pedro ; avec pour objectif l'aménagement de la région du sud-ouest, une région restée jusque-là en marge du "miracle ivoirien", pourtant riche en ressources naturelles (Schwartz, 1989). L'Opération San Pedro, initialement montée pour désenclaver la région Sassandra-Cavally (Yéo, 2024), devient dès 1972 une opportunité pour le développement touristique, soutenue par un contexte national favorable. Sous l'impulsion du ministère du Tourisme et sur la base d'un diagnostic, l'ARSO intègre alors la promotion du tourisme à ses missions, comme en témoigne son document *Demain le Sud-Ouest*. Il en ressort donc que la région du Sud-Ouest présente une forte attractivité fondée sur trois atouts majeurs : ses plages, sa nature exceptionnelle (dont le Parc de Tai) et son riche patrimoine culturel. Grâce à son potentiel naturel, culturel et socioéconomique, San Pedro figure parmi les régions capables d'offrir presque toutes les formes de tourisme.

Cependant, le développement de ce potentiel est freiné par des problèmes d'accès, un manque d'infrastructures touristiques et une capacité d'hébergement insuffisante. Pour y remédier, l'ARSO propose une stratégie en deux axes : améliorer le contexte socio-économique (infrastructures, agro-industrie) et développer des équipements touristiques majeurs (aéroport, complexes touristiques, circuits).

La littérature scientifique reconnaît toutefois que tout développement touristique durable repose sur une gouvernance participative impliquant l'ensemble des acteurs ou « parties prenantes ». A San Pedro, les dynamiques de gouvernance touristique sont marquées par un déséquilibre entre acteurs publics, privés et communautaires. Malgré son potentiel, la région peine à structurer une gouvernance efficace. Or, comme mentionné, la gouvernance du tourisme est devenue un enjeu crucial pour le développement durable des pays et territoires qui optent pour le tourisme comme alternative de diversification de leur système productif.

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire s'efforce de repositionner le tourisme comme levier de croissance économique et de cohésion sociale. Les autorités ivoiriennes se sont engagées à travers les Plans Nationaux de Développement (PND), à promouvoir le tourisme comme un secteur stratégique du développement économique national. Le tourisme a ainsi été déclaré comme axe stratégique pour l'Etat, en quête d'alternatives pour la diversification du système productif. L'on envisage dès lors la formulation de politiques globales et intersectorielles ainsi que la

mobilisation des ressources de différents organes de l'État en coordination avec le secteur privé et d'autres organisations de la société civile (Kouassi, et.al., 2024).

Cet intérêt de l'Etat ivoirien se matérialise par l'élaboration de deux (2) politiques touristiques à savoir Vision 2015 (2012-2015) et Sublime Côte d'Ivoire (2018-2025) avec pour finalité de booster le secteur. Cette volonté du gouvernement vise à faire du tourisme l'un des trois (3) principaux piliers de l'économie nationale, avec la structuration et le développement de pôles touristiques régionaux de Yamoussoukro et San Pédro pour multiplier l'impact territorial (MINTOUR, 2018).

Cependant, malgré cette volonté manifeste des autorités traduite par l'implantation d'une Direction Régionale de Tourisme (DRT) et le lègue de pouvoir aux collectivités territoriales ; et en dépit des efforts de planification, nous assistons à une gestion opaque du secteur touristique à San Pédro caractérisée par un manque de coordination entre acteurs, conflits d'intérêts, faible participation communautaire, absence de vision commune, etc. Ce paradoxe soulève dès lors l'interrogation suivante : Comment les différentes parties prenantes influencent-elles la gouvernance touristique à San Pédro ? Cet article vise à dresser une cartographie des acteurs, évaluer leurs rôles et interactions afin de proposer, le cas échéant, des pistes pour améliorer la gouvernance touristique locale.

2°. Concepts opérationnels et état de la question

2.1°. Définition de concepts opérationnels

Une meilleure appréhension de notre sujet nous exige une approche plus détaillée des concepts clés qui sont : les parties prenantes, la gouvernance et la gouvernance touristique.

2.1.1°. Parties prenantes (PP) ou stakeholders :

Les parties prenantes représentent l'ensemble des acteurs directs ou indirects participant à l'activité d'un groupe et qui ont une influence sur les prises de décision du groupe. Théorisé par Edward Freeman en 1984, il s'agit de tout groupe ou individu pouvant affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs d'une organisation ou d'un projet. Dans le contexte du tourisme, les parties prenantes incluent notamment les

pouvoirs publics, les entreprises touristiques, les communautés locales, les ONG, les touristes et les institutions internationales. Elles interviennent avec des intérêts souvent divergents qu'il est nécessaire de concilier pour assurer la durabilité et l'efficacité des actions (Jamal & Getz, 1995).

2.1.2°. La gouvernance :

Le concept de gouvernance est polysémique et multidimensionnel. Il fait l'objet de diverses interprétations et d'une grande diversité de significations théoriques développées dans diverses sphères publiques, académiques et privées (Durán, 2013). Bien qu'il n'y ait pas de consensus autour du concept, dans son acceptation globale, il fait référence à la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un groupe, d'une organisation, d'un pays. etc. La gouvernance est définie selon (Peters & Pierre, 1998) comme un ensemble de mécanismes, d'institutions et de processus par lesquels les décisions collectives sont prises. Il s'agit des processus, institutions, règles et interactions qui régulent la prise de décision collective au sein d'un système complexe, incluant à la fois les acteurs publics, privés et de la société civile (. Rhodes, 1997 ; Bevir, 2009).

Dans un sens plus strict, la gouvernance est axée sur les institutions et les règles qui fixent les limites et les incitations pour la constitution et le fonctionnement de réseaux interdépendants d'acteurs (gouvernement, secteur privé et société civile) opérant dans des sphères sociales bien précises. Appliquée au tourisme, la gouvernance implique une coordination entre les acteurs publics, privés et civils dans la planification, la gestion et le développement des activités touristiques (Bramwell & Lane, 2011).

2.1.3°. Gouvernance touristique :

La gouvernance touristique est l'application des principes de la gouvernance au secteur du tourisme. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la définition du terme « gouvernance » et son application au tourisme, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT, 2010, 22) définit la gouvernance touristique comme :

"Une pratique de gouvernance mesurable visant à diriger efficacement le secteur

du tourisme à différents niveaux de gouvernement, grâce à des formes de coordination et de collaboration pour réaliser des objectifs partagés par des réseaux d'acteurs qui affectent le secteur, afin de parvenir à des solutions et à des opportunités, sur la base d'accords fondés sur la reconnaissance des interdépendances et des responsabilités partagées".

(Velasco, 2010 ; Hall, 2011) abordent dans le même sens et proclament que la gouvernance touristique fait référence à l'ensemble des mécanismes, processus et institutions par lesquels les décisions relatives au développement, à la gestion et à la régulation du tourisme sont prises, en impliquant activement une diversité de parties prenantes. Dans une perspective de durabilité, la gouvernance touristique vise à organiser la coordination entre acteurs publics, privés et communautaires.

2.2°. État de la question

La complexité du tourisme, en tant que système et en tant qu'activité transversal, explique les difficultés liées à sa gestion et à son intégration de manière équilibrée dans les organigrammes administratifs et les modèles de gestion classiques. La gestion du tourisme implique l'établissement d'une série de relations multisectorielles avec les acteurs véritablement impliqués et des mécanismes qui rendront possibles des actions conjointes orientées vers le même objectif, pour autant qu'elles soient orientées vers le développement durable du tourisme. Kooiman (1993) explique que la gouvernance propose une nouvelle relation entre le gouvernement et la société ; vision qui se distingue du concept traditionnel de gouvernement. Les changements socioéconomiques et technologiques du 20^e siècle ont montré les limites des gouvernements traditionnels à résoudre seuls les problèmes sociaux émergents ; ce qui nécessite une interaction avec d'autres acteurs politiques et sociaux. Le terme reflète la transition d'un gouvernement vertical et hiérarchique à une organisation décentralisée et participative, structurée en réseaux (Amaya-Molinar et Cornejo, 2025).

Le développement des destinations touristiques locales repose sur un processus visant à renforcer les dynamiques économiques, sociales et culturelles d'un territoire donné, tout en préservant son identité. Ce processus implique la mise en cohérence des différentes composantes du tourisme pour leur intégration sur le marché. Il nécessite une gouvernance participative, incluant l'engagement actif des acteurs publics

et privés pour assurer une gestion cohérente et concertée de l'activité touristique au sein de la destination. (Perera Tellez, et. Al. 2023).

La gouvernance touristique telle que définie dans la littérature internationale constitue un levier stratégique de développement qui repose sur des principes de collaboration multi-acteurs, de planification participative et de durabilité (Jamal & Getz, 1995 ; Bramwell & Lane, 2000). Ces approches ont contribué à structurer la réflexion sur les territoires touristiques. Toutefois, leur transposition au contexte ouest-africain, et particulièrement ivoirien, demeure problématique.

En Côte d'Ivoire, le modèle de gouvernance reste centralisé, technocratique, et peu ouvert à une réelle participation des acteurs locaux. Or, le tourisme, comme toute activité, se situe dans un espace à connotation sociale, culturelle et identitaire ; en d'autres termes, il utilise un territoire socialement construit. Dans ce contexte, la destination touristique est comprise comme la relation constante entre un espace matériel (espace physique), un espace symbolique (valeurs, idées préconçues) et la conjonction entre les différentes logiques de fonctionnement et les intérêts (individuels et collectifs) des acteurs (Bertoncello, 2002).

Par ailleurs, l'activité touristique est un phénomène social, complexe et multidisciplinaire qui nécessite une planification globale, ce qui exige un « exercice conscient de la responsabilité partagée » (González Velasco, 2010) de tous les acteurs impliqués. Ces dernières années, avec l'essor de la planification participative et intégrée, la gouvernance comme instrument de planification invite à la création de réseaux de coopération et de coordination entre les acteurs directement et indirectement impliqués dans la chaîne de valeur du tourisme. Bustos Cara (2008) la conçoit comme l'articulation entre l'action publique, l'action privée et l'action collective. Le développement de ces réseaux de coopération permettrait à la destination d'atteindre la compétitivité grâce à la formulation de politiques et d'une planification globale, où les différentes dimensions qui composent le phénomène touristique sont prises en compte (González Velasco, 2010).

La littérature sur la gouvernance touristique en Côte d'Ivoire reste peu développée. Les auteurs (Tapé (2004), Kablan (2008), Loba (2010), Kassi (2012), N'guessan (2010, 2013 ; 2014 et 2017), Ogou et Tapé (2019) et Tchétché, Gogbé et Kouadio (2019),) explorent pour la plupart les liens entre tourisme, durabilité et développement local, mais adoptent

généralement une approche sectorielle (écotourisme, littoral, parcs nationaux), sans vision territoriale intégrée. À San Pedro, en particulier, peu d'études ont systématiquement analysé les parties prenantes et leurs implications dans la gouvernance touristique.

Les études de Apling-Kouassi (2001), Gogbé et.al. (2017), Kouamé (2023), analysent pour une part le potentiel touristique de la région de San Pedro, tout en décrivant son potentiel institutionnel et appellent à renforcer la participation communautaire. Elles expliquent d'autre part que, malgré la décentralisation et le transfert de compétences, la politique touristique décentralisée n'a pas eu de succès. Les raisons qui expliquent cet échec sont nombreuses, parmi lesquelles le désintérêt des régions ivoiriennes pour le tourisme au profit de l'agriculture, le manque d'équipements de qualité et les crises économiques et militaro-politique qu'a connu le pays.

Toutefois, très peu d'entre elles permettant de comprendre les dynamiques de pouvoir, les stratégies d'acteurs ou les conflits d'intérêts dans la gestion touristique. Nous pensons, avec Hall (2011) que la réussite de la gouvernance touristique repose sur la capacité à instaurer des mécanismes de confiance, de transparence et de responsabilité partagée où chaque acteur connaît avec précision la contribution à apporter en vue de réussir un projet commun.

Par ailleurs, les mécanismes dits « participatifs » ne sont que rarement questionnés dans leurs limites. Il en résulte une représentation idéalisée de la gouvernance, sans prise en compte des tensions internes ni des pratiques d'exclusion. Bien que plusieurs auteurs insistent sur la nécessité d'impliquer les communautés locales, leur rôle demeure subordonné, avec une influence limitée sur les décisions.

L'analyse des parties prenantes et de leurs interactions dans la gouvernance touristique locale apparaît dès lors comme un grand pas vers l'identification des facteurs de performance ou de blocage dans la structuration et la valorisation de l'offre touristique régionale.

L'origine de la théorie des parties prenantes remonte aux années 1950, bien avant sa formalisation par Freeman (1984) (Aloui, et. al. 2015). Bowen (1953, cité par Acquier & Gond, 2007), dans *Social Responsibilities of the Businessman*, introduit déjà la notion de « groupes intéressés ». Le terme *stakeholder* apparaît officiellement en 1963 dans un mémorandum du *Stanford Research Institute*, reconnaissant l'essence de ces groupes à la

survie de l'organisation (Mullenbach, 2003). Ansoff (1968, cité par Mercier, 2001) est le premier à formuler la *Stakeholders' Theory*, en soulignant que l'entreprise doit jouer l'arbitre entre des intérêts parfois divergents de ses partenaires : dirigeants, employés, actionnaires, fournisseurs et distributeurs. Ce n'est cependant qu'à partir des années 1980 que le terme se diffuse largement, en tant que néologisme dérivé de *stockholder*, permettant d'élargir la notion d'actionnaire à l'ensemble des acteurs envers lesquels l'entreprise a des responsabilités (Mercier, 2010).

Plusieurs cadres théoriques permettent d'analyser les enjeux liés à la gouvernance touristique et aux parties prenantes. Le modèle de la gouvernance participative (Arnstein, 1969 ; Pretty, 1995) distingue différents niveaux d'implication des acteurs. La théorie des parties prenantes (Freeman, 1984 ; Mitchell et al., 1997) classe les acteurs selon leur pouvoir, leur légitimité et leur urgence. L'approche collaborative de la gouvernance touristique (Jamal & Getz, 1995 ; Bramwell & Lane, 2000) insiste sur l'importance de la coopération et de la construction de consensus entre parties prenantes. Ces cadres permettent d'identifier les acteurs influents, les jeux d'alliance, les mécanismes de coordination, et les tensions entre logiques d'intérêts.

Dans les territoires littoraux comme San Pedro, où coexistent enjeux écologiques, économiques et sociaux, une gouvernance intégrée est préconisée. Notre étude prétend s'inscrire dans une nouvelle dynamique ; celle de questionner la gouvernance touristique locale à partir de l'analyse des parties prenantes et de leur implication dans les prises de décision.

3°. Méthodologie

La démarche adoptée pour réaliser ce travail est à la fois qualitative, quantitative et descriptive. Elle repose dans un premier temps sur une approche documentaire qui a consisté à consulter des ouvrages généraux et spécifiques, des rapports, des thèses de doctorat, publications scientifiques, textes légaux, etc. Ensuite, nous avons soumis des questionnaires à divers acteurs locaux (Opérateurs touristiques locaux, membres d'associations de la société civile, Représentant des collectivités territoriales et de l'administration déconcentrée, populations locales) afin de tirer le maximum d'informations sur la gestion touristique locale. Au total, nous avons distribué 213 questionnaires entre Novembre 2024 et

Juin 2025. De ces questionnaires, seulement cent (100) ont été correctement renseignés et nous ont été retournés. Notre étude s'est donc basée sur les données recueillies des 100 questionnaires renseignés, au nombre desquels, 40% (40 personnes) provient des opérateurs touristiques, 30% des associations de la société civile, 15% des représentants des collectivités territoriales et de l'administration déconcentré et les 15% restant à la population locale. Il faut signifier que, nous avons fait face à la réticence de bons nombres de personnes, surtout de l'administration publique. La principale raison évoquée est qu'ils ne pouvaient répondre à une quelconque investigation sans l'accord préalable et formel de leurs hiérarchies.

Enfin, nous avons fait une observation directe qui a consisté à visiter certains sites afin d'avoir une idée claire de l'état dans lequel ils se trouvent d'une part, et d'autre part, de confronter les informations recueillies à la réalité du terrain. Tout ceci nous a permis de faire une analyse critique des informations collectées afin d'en tirer des conclusions.

En ce qui concerne l'approche théorique, nous avons convoqué, dans le cadre de cette étude, la théorie des parties prenantes (*stakeholder theory*) développée par Edward Freeman en 1984. La théorie des parties prenantes propose une vision plus large de la gouvernance en reconnaissant l'importance de l'implication de l'ensemble des acteurs ayant un intérêt légitime dans les processus de prise de décisions d'un système. Appliquée au secteur du tourisme, cette théorie considère que le succès d'une organisation touristique dépend de la capacité à prendre en compte, à mobiliser et à coordonner les intérêts et les actions des différentes parties prenantes. Dans le contexte de la gouvernance touristique locale, cette approche intègre une logique collaborative dans laquelle l'ensemble des acteurs, publics, privés et communautaires doivent être consultés, impliqués et responsabilisés dans le processus décisionnel.

Ainsi expliquée de façon synthétique, nous pensons que cette approche théorique est adaptée pour l'analyse des interactions entre les multiples acteurs du tourisme local. En plus de permettre une cartographie de ces derniers, elle permet d'examiner les rapports de pouvoir, les logiques d'action et les mécanismes de concertation afin d'en tirer des conclusions critiques.

4°. Résultats

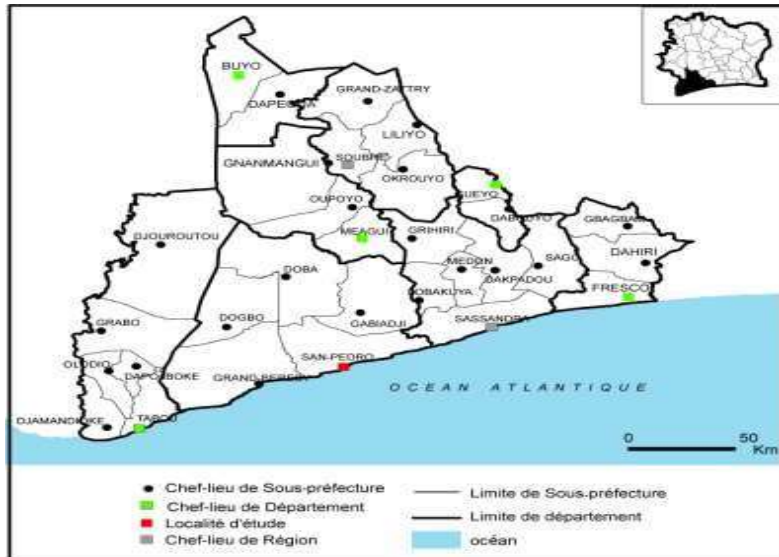
4.1°. Présentation de la zone d'étude

Petit village de pêcheurs d'environ 40 habitants dans les années 1968, San Pedro naît au début des années 1970 grâce à une opération d'aménagement et de développement connue sous le nom de ARSO (Autorité d'Aménagement du Sud-Ouest), créé par le Décret N°69- 546 du 22 décembre 1969 (Kouamé, 2021). Cet intérêt porté au sud-ouest du pays a permis, sous l'ARSO, que la ville balnéaire de San Pedro soit dotée d'équipements et d'infrastructures à caractère touristique (Tchetche et Gogbe, 2019). L'évolution de l'activité économique a donné lieu à une explosion démographique impressionnante. Selon les données de l'Institut National de Statistique (INS) au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2021), la ville de San Pedro compte désormais 390 654 habitants, le département compte 790 242 habitants et la région quant à elle compte 1 060 724 habitants (INS, 2021).

Située à l'extrême Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire au bord de l'océan Atlantique (voir figure 1), sur le golfe de Guinée et distante d'Abidjan d'environ 348km avec une superficie de 12 790 Km² San-Pedro fait partie du balnéaire le plus naturel et le plus attractif de la Côte d'Ivoire.

² <https://www.annuaireci.com/cote-divoire/fr-FR/blog/article/les-atouts-de-la-ville-de-san-pedro>

Figure 1 : Localisation de la ville de San-Pedro



Source : Ogou et Tapé, 2019

La région est le deuxième pôle économique de la Côte d'Ivoire après Abidjan grâce à son port, premier exportateur de cacao au monde et aux diverses activités industrielles. Ce qui en fait un carrefour stratégique pour les échanges commerciaux sous-régionaux. San Pedro est composée de plusieurs groupes ethniques dont les autochtones les kroumen, les bakwé, et les wané ; des allogènes et des étrangers tel que les baoulés, les sénoufos, les burkinabés etc. San Pédro est à la fois une région forestière, agricole, portuaire et touristique. Cependant, l'économie locale est conduite par l'agriculture qui emploie une majorité de la population active. La commune se positionne comme l'une des premières zones de production de cacao en Côte d'Ivoire avec un apport estimé à plus de 20 % de la production nationale (Conseil du Café-Cacao, 2021)

La région dispose d'un important potentiel touristique encore sous-exploité. Il s'agit entre autres des plages de sable fin au niveau de la baie de Monogaga, Grand-Béréby, le littoral de Ménolé, etc. ; des forêts classées, notamment la forêt classée de Monogaga, qui abrite une faune et une flore diversifiées ; des parcs nationaux comme celui de Taï inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982 ; et enfin, des ressources culturelles telles que les traditions des peuples Kroumen, cérémonies ancestrales, danses et chants traditionnels.

4.2°. Gouvernance touristique à San Pédro : les parties prenantes

Le code du tourisme en Côte d'Ivoire définit en son Titre II, les chapitres I, II et III, les acteurs de la politique touristique nationale. Il établit que l'Etat définit et met en œuvre la politique nationale du tourisme à travers le ministère du Tourisme et des Loisirs. Entité centrale, le ministère est appuyé dans sa mission par des structures spécialisées telles que l'Office National du Tourisme (ONT) dénommé « Côte d'Ivoire Tourisme », en charge de la promotion touristique de la destination Côte d'Ivoire à l'intérieur et à l'extérieur des frontières ivoiriennes ; et la Société Ivoirienne De Gestion Hôtelière et des Sites Touristiques "SIGEHSTO", responsable de la gestion et de la promotion des sites touristiques du pays, ainsi que de l'amélioration de l'expérience clients.

Ensuite, les collectivités territoriales définissent les objectifs du développement touristique au plan local. Elles sont tenues de prévoir des zones d'intérêt touristique dans leur politique d'aménagement du territoire et dans leur plan d'urbanisme.

Enfin, les groupements ou associations professionnels. Dans le cadre de la mise en œuvre du Partenariat Public Privé (en abrégé PPP), les groupements professionnels participent au développement du secteur, notamment par la réalisation d'investissements, le développement de ressources humaines, promotion et le développement de mécanismes de financement.

Il est important de signifier que l'activité touristique, de par son caractère transversal et sa complexité, implique dans son développement plusieurs acteurs. En Côte d'Ivoire, si bien il existe un ministère et des institutions techniques spécialisés, de nombreux acteurs sont aussi indirectement impliqués dans la gestion du tourisme. Nous entendons par acteurs indirectement impliqués les ministères ou organismes publics-privés dont la vocation n'est pas de gérer le tourisme, mais dont

les actions peuvent influencer le fonctionnement de l'activité touristique locale. Il s'agit entre autres :

- ✓ Du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur et de la sécurité qui coordonnent et autorisent l'entrée sur le territoire ivoirien (octroi de visa d'entrée sur le territoire).

- ✓ Le ministère de la défense qui assure la sécurité du territoire, donc, des touristes et des populations locales, ce qui renforce l'image sécuritaire du pays à l'international.

- ✓ Le ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique, qui assure la protection de la faune et de la flore, principaux maillons du tourisme durable.

- ✓ Le ministère de la culture et de la francophonie qui assure la valorisation, la promotion et la protection du patrimoine culturel.

- ✓ Les ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministère de l'enseignement technique et la formation professionnelle assurent, chacun à son niveau, la formation des professionnels du secteur.

En définitive, l'on retient que le tourisme n'est pas une affaire exclusive du ministère du tourisme, mais une affaire de tous.

Au niveau local, la gouvernance du tourisme, à l'instar du pays, est marquée par une diversité d'acteurs en présence (voir tableau 1).

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des parties prenantes de la gouvernance touristique à San Pédro et leurs rôles

Les parties prenantes/ acteurs	Rôles
Direction Régionale du Tourisme (DRT)	Entité centrale, elle représente le Ministère du Tourisme et des Loisirs. Son principal rôle est d'exécuter les politiques touristiques nationales au niveau local.

Les collectivités territoriales	Elles sont représentées par les mairies, les conseils régionaux et les sous-préfectures. Acteurs incontournables du fait de la décentralisation, elles sont en première ligne pour identifier les potentialités touristiques locales, mobiliser les ressources territoriales, et initier des projets adaptés aux réalités socioculturelles. Leur proximité avec les populations leur confère un rôle stratégique dans l'ancrage local des initiatives touristiques.
Les opérateurs touristiques	(Hôtels, agences de voyages, promoteurs d'événements, artisans, restaurateurs, etc.), ils contribuent directement à l'offre touristique. Ils investissent, innovent et participent à la création de valeur ajoutée à travers la qualité des services proposés
La société civile	Représentée par des associations, ONG et groupes communautaires engagés dans la préservation du patrimoine naturel et culturel. Ces entités, bien que parfois négligées, jouent un rôle important dans la sensibilisation des populations, la promotion du tourisme responsable, et parfois même dans la gestion directe de certains sites
Les communautés locales	Il s'agit des populations d'accueil. Au-delà de leur rôle de bénéficiaires, elles doivent être reconnues comme des partenaires actifs. Leur implication dans la définition et la mise en œuvre des projets touristiques favorise l'acceptation sociale, la valorisation des traditions locales. Sans leur adhésion, les initiatives peuvent se heurter à des résistances, voire à des conflits.
Les touristes	Il s'agit de la cible, des personnes à qui l'offre est adressée. Ils ont pour principal rôle de consommer l'offre touristique proposée. Ils peuvent également influencer l'offre à travers l'évolution de la demande.

Source : Élaboration propre

Tel qu'affiché dans le tableau 1, l'écosystème touristique de San Pedro est composé de plusieurs acteurs. Des acteurs issus des institutions publiques, des opérateurs touristiques, des communautés locales, de la société civile et des touristes eux-mêmes. En tant que système, une bonne gouvernance touristique à San Pedro dépend de la réussite des missions assignées à chaque acteur ou groupe d'acteur et sa capacité à coordonner ses actions avec les acteurs. Ainsi, malgré le rôle important de la DRT, les collectivités territoriales, les opérateurs touristiques, les communautés locales, la société civile et les touristes eux-mêmes, jouent un rôle clé dans la coordination, la mobilisation des ressources et la régulation de l'activité touristique locale. Au regard de ce qui précède, il est plus qu'essentiel que tous les acteurs travaillent dans une étroite collaboration afin d'éviter les conflits d'intérêt et avec le projet commun de booster le secteur touristique local. Comment est donc perçu le niveau d'influence des acteurs dans la gouvernance touristique à San Pedro ?

4.3.º. Gouvernance touristique à San Pedro : niveau d'influence des acteurs locaux dans la gouvernance touristique locale.

La gouvernance touristique locale est généralement le résultat d'un réseau complexe d'acteurs officiels et non officiels. L'adhésion et la participation des acteurs clés du secteur sont souvent essentielles au succès des initiatives locales. Dans la gestion touristique locale, l'influence des acteurs varie considérablement. Leur niveau d'influence dépend de leur rôle dans le processus décisionnel, de leur capacité à mobiliser des ressources et de leur pouvoir de négociation. L'enquête réalisée auprès de cent (100) acteurs du tourisme local dans la région de San Pedro nous a permis de comprendre que la gouvernance touristique à San Pedro implique une diversité d'acteurs, avec des niveaux de pouvoir et d'influence variés.

Tableau 2: Les acteurs locaux et leur niveau d'influence dans la gouvernance touristique

Acteur	Niveau d'influence
DRT	Très élevé
Collectivités locales	Élevé
Secteur privé	Moyen
Société civile (ONG et associations professionnelles)	Faible
Communautés locales	Faible (ignorées dans certains cas)
Touristes	Faible

Source : Élaboration propre, à partir des enquêtes réalisées

Comme présenté dans le tableau 2, les acteurs de l'écosystème touristique de San Pedro n'ont pas le même niveau d'influence. Pendant que la DRT a un niveau d'influence dit "très élevé", des acteurs clés comme la société civile et les communautés locales ont un niveau d'influence faible, et parfois même oubliés dans le processus. Cette réalité peut malheureusement heurter les sensibilités des uns et des autres et compromettre le bon déroulement des politiques de développement. Pour la bonne marche du secteur touristique à San Pedro, le Ministère, avec le niveau d'influence le plus élevé doit prôner un leadership participatif afin que chaque acteur, aussi petit soit-il, se sente impliqué dans le développement touristique et en face sa chose personnelle.

Le tourisme repose sur un écosystème complexe où les interactions entre acteurs sont déterminantes. Les gestionnaires de sites touristiques, bien qu'en concurrence, doivent coopérer pour optimiser

l'utilisation des ressources et partager les connaissances face à la concurrence Du point de vue des politiques publiques, une destination touristique se définit par un produit territorial cohérent, construit et promu collectivement. Le territoire y est perçu comme une ressource stratégique, résultat d'un processus social intégrant les projets touristiques et la diversité des acteurs impliqués.

Notre enquête a révélé que dans la région de San Pedro, il y a un lien étroit entre le niveau d'influence et le niveau d'implication des acteurs dans la gestion de l'activité touristique. En réalité, tel qu'indiqué dans le tableau 3, plus un acteur ou groupe d'acteur est influent, plus il est impliqué dans les prises de décision.

Tableau 3 : Niveau d'implication décisionnelle des acteurs

Acteurs	Niveau d'implication
DRT	Très élevé
Collectivités locales	Elevé
Acteurs privés	Moyen
Associations et groupements d'intérêts	Faible
Populations locales	Très faible (consultées de façon symbolique)
Touristes	Très faible (Très peu consultés)

Source : Réalisation propre, à partir des résultats des enquêtes réalisées

Le tableau 3 montre que dans la gestion du tourisme à San Pedro, les parties prenantes ne sont pas impliquées au même titre dans les prises de décision. Le pouvoir décisionnel revient aux acteurs ayant plus d'influence dans la chaîne de valeur. Certains acteurs ne sont même pas consultés pour les prises de décision, d'autres le sont mais de façon juste "symbolique". Ce qui a pour conséquence une gestion opaque confrontée à de nombreuses difficultés.

4.4°. Difficultés liées à la gouvernance touristique à San Pedro

Notre étude révèle que la gouvernance touristique à San Pedro est encore en construction. Il ressort des enquêtes menées que jusque-là, les acteurs publics et privés, qui sont les acteurs clés du développement local n'ont pas pu définir avec clarté une vision stratégique et un cadre institutionnel de la coopération entre acteurs qui soit capable de les réunir autour d'un idéal commun : celui de faire du tourisme un véritable levier de développement socioéconomique local. Ainsi donc, bien que ces acteurs, chacun à son niveau fait des efforts pour collaborer, le manque de cadre institutionnel fait que la gouvernance touristique locale est confrontée à de nombreuses difficultés.

En ce qui concerne les acteurs locaux, nos enquêtes nous ont permis de découvrir que certains, (communautés locales, touristes, etc.) sont exclus des processus de décision et n'ont aucune visibilité sur les retombées du tourisme dans leur localité. Cette situation entraîne d'une part, un manque d'appropriation des projets par les communautés locales. D'autre part, cette marginalisation crée des rivalités entre les parties prenantes quant au contrôle des sites et la redistribution des bénéfices. Ce qui est un réel à la construction d'une vision commune de développement touristique local.

Par ailleurs, à San Pedro il y a un manque criard de coordination entre les différentes parties prenantes. En effet, une gouvernance touristique durable repose sur la collaboration entre plusieurs parties prenantes. Or, à San Pedro, le manque de mécanismes de coordination structurés donne lieu à une gestion qui ressemble plutôt à une perpétuelle concurrence d'acteurs dans laquelle chacun s'efforce d'évoluer.

A cela il faut ajouter le manque de financement et de ressources humaines qualifiées. En effet, les acteurs locaux manquent très souvent de moyens financiers et techniques pour mettre en œuvre des politiques ou projets touristiques structurants. Il faut également souligner que le personnel n'est pas toujours qualifié. Ce qui est un frein à la conception et réalisation des projets touristiques locaux.

Aussi, l'absence de données fiables et partagées est un frein au développement touristique durable de la région de San Pedro. En effet, le manque de statistiques locales actualisées sur la fréquentation touristique, les flux économiques et les capacités d'accueil des sites, empêche une planification stratégique efficace.

Enfin, il faut souligner que le cadre institutionnel et réglementaire est peu adapté. En réalité, le cadre réglementaire du tourisme en Côte d'Ivoire est national, donc ne prend pas suffisamment en compte les spécificités locales. Le littoral de San Pedro, qui a un fort potentiel touristique, est soumis à des dégradations environnementales dues à l'érosion, aux déchets et à l'urbanisation non planifiée. L'absence d'une politique touristique locale et de politiques de gestion intégrée des zones côtières fragilise la durabilité de l'offre touristique.

En somme, l'étude a révélé que bien que San Pedro dispose d'un potentiel touristique exceptionnel, son exploitation est confrontée à de nombreuses difficultés. Il faille donc remettre en question la gouvernance touristique locale et repenser les bases pour un développement touristique local durable.

5°. Recommandations

Au regard des difficultés relevées et dans un souci d'assainir et harmoniser les actions des différentes parties prenantes, des actions doivent être entreprises. Dans ce sens, les questions suivantes nous paraissent fondamentales pour améliorer la gouvernance touristique locale.

5.1°. Le renforcement des capacités des acteurs locaux. Un projet touristique durable ne peut avoir de succès que dans un contexte où les acteurs de la chaîne de valeur sont bien outillés, avec des connaissances régulièrement mises à jour. Cela implique la formation des acteurs locaux à la gestion touristique, à l'accueil et au guidage ; l'intégration dans les curricula de formation professionnelle, des modules sur le tourisme durable et ses implications, ainsi qu'un accompagnement des collectivités dans la mobilisation de financements.

5.2°. Amélioration de la gouvernance touristique locale en développant une stratégie touristique intégrée. Une destination touristique qui se veut durable à long terme doit avoir une stratégie de développement touristique locale qui prenne en compte les spécificités du territoire en question. Il faudra donc élaborer un Plan Stratégique de Développement Touristique Régional (PSDTR) avec une cartographie des ressources touristiques disponibles (naturelles, culturelles, humaines)

et qui définisse les axes prioritaires. Par ailleurs, il faudra instituer un Conseil local du tourisme réunissant collectivités, privés, communautés et groupements d'intérêts, et adopter une charte de gouvernance touristique participative à l'échelle régionale basée sur la confiance et la transparence. Ensuite, il impliquer les communautés locales avec un réel pouvoir de décision dans l'identification, la protection et la valorisation des sites. Enfin, il faut créer un cadre de transparence dans la gestion et la redistribution des bénéfices du tourisme.

5.3°. Renforcement de la visibilité de San Pedro. En tourisme, il est clair qu'une ressource, aussi importante soit-elle, ne peut se vendre toute seule. Pour tirer vraiment profit du tourisme à San Pedro, les acteurs doivent créer une image de marque de la destination San Pedro, laquelle image sera le résultat d'une décision concertée. Il faudra également intensifier la valorisation et promotion digitale de la destination San Pedro. Enfin, participer à des salons et foires afin de porter à la connaissance des touristes nationaux et internationaux les atouts de la région de San Pedro.

6. Conclusion

Au terme de notre analyse, l'on peut retenir que la gouvernance touristique de la région de San Pedro est caractérisée par une pluralité d'acteurs aux rôles variés mais insuffisamment coordonnés. Si bien le potentiel touristique de la région reste indéniable, la valorisation durable de celui-ci doit passer par une gouvernance plus inclusive, participative et stratégique, dans laquelle les parties prenantes coconstruisent une vision commune du développement touristique, appuyée par des outils de planification adaptés et des mécanismes de collaboration renforcés.

L'objectif de cette étude a été de dresser une cartographie des acteurs impliqués dans la gouvernance touristique de San Pedro, en identifiant leurs rôles, leurs interactions, ainsi que les limites structurelles ou institutionnelles qui freinent leur efficacité. Cette approche repose sur une analyse systémique des dynamiques d'acteurs, dans une logique de gouvernance partagée, prenant en compte les spécificités territoriales.

En s'appuyant sur la théorie des parties prenantes qui privilégie une gouvernance participative, l'étude montre que la gouvernance

touristique à San Pedro est marquée par une faible articulation entre les niveaux décisionnels, une insuffisante formalisation des mécanismes de concertation et un déficit de légitimation des acteurs communautaires. Cela limite la co-construction des politiques publiques, freine l'ancrage territorial des projets et fragilise la durabilité des initiatives touristiques. Cette théorie qui s'appuie également sur les apports de la gouvernance territoriale pour comprendre comment les jeux d'acteurs influencent la coordination, la prise de décision et la planification a permis de conclure qu'il y a un déséquilibre dans la répartition des pouvoirs, un manque de communication inter-institutionnelle, ainsi qu'une faible implication des acteurs locaux, notamment des communautés riveraines ; ce qui constitue un frein au développement touristique durable de la région.

La cartographie des parties prenantes selon leur pouvoir, influence et implication dans les instances décisionnelles nous a permis d'avoir une idée claire sur l'état actuelle de la gouvernance touristique à San Pedro qui est loin d'être satisfaisante. L'étude propose finalement des pistes de réflexion en vue d'améliorer la gouvernance touristique locale et aspirer à un développement touristique plus durable conformément aux recommandations de l'OMT et aux objectifs du développement durable (ODD 11 et 17).

En somme, l'émergence d'un modèle de gouvernance touristique adapté au contexte régional de San Pedro requiert la reconnaissance effective du rôle stratégique des parties prenantes locales dans la définition des priorités, la mise en œuvre des actions et l'évaluation des impacts du développement touristique.

Références bibliographiques

ACQUIER Aurélien et GOND Jean-Pascal, 2007, « Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : à la (re)découverte d'un ouvrage fondateur, Social Responsibilities of the Businessman, d'Howard Bowen », in *Finance Contrôle Stratégie*, N° 2, juin 2007, pp. 5-35

ALBERT-CROMARIAS Anne et PINGLOT Angéline, 2024, « Alignement des parties prenantes dans un projet territorial de tourisme durable », in *Revue française de gestion*, N° 319, pp.65-88

- AMAYA-MOLINAR Carlos Mario et SCHMIDT CORNEJO Nel Christian**, 2025, «Hacia un modelo teórico de gobernanza en destinos turísticos», in *Caderno Virtual De Turismo*, N°1, pp. 115-139
- ANSOFF Igor**, 1968. *Stratégie du développement de l'entreprise*, Editions Hommes et Techniques, Paris
- APHING-KOUASSI Germain**, 2001, *Le tourisme littoral dans le sud-ouest ivoirien*, Thèse de Doctorat unique en Géographie, U.F.R des Sciences de l'Homme et de la Société, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université de Cocody- Abidjan.
- ARNSTEIN Sherry**, 1969, « A Ladder of Citizen Participation », in *Journal of the American Institute of Planners*, N°4, pp. 216-224
- BARBINI Bernarda, CACCIUTTO Mariangel et CRUZ Gonzalo**, 2017, «Turismo y gobernanza: implicancias para un desarrollo sostenible. El caso del Ente Municipal de Turismo de Mar del Plata-Argentina», in *Nulan*, pp. 67-78
- BERTONCELLO Rodolfo**, 2002, «Turismo y territorio. Otras prácticas, otras miradas», in *Aportes y transferencias*, N°2, pp. 29-50.
- BEVIR Mark**, 2009, *Key concepts in governance*. Editions SAGE Publications Ltd, Londres
- BRAMWELL Bill et LANE Bernard**, 2000, *Collaboration and Partnerships in Tourism Planning: Politics, Practice and Sustainability*, Editions Channel View Publications, Bristol
- BRAMWELL Bill et LANE Bernard**, 2011, « Critical research on the governance of tourism and sustainability », in *Journal of Sustainable Tourism*, N°4-5, pp.411-421
- BUSTOS CARA Roberto**, 2002, «Los sistemas territoriales. Etapas de Estructuración y Desestructuración en Argentina», in *Anales de geografía de la Universidad Complutense*, N°22, pp. 113-129
- DURÁN Citlalin**, 2013, *Governance for the tourism sector and its measurement*. UNWTO. Statistics and TSA. Issue Paper Series. STSA/IP/2013/01
- FLATRÈS-MURY Huguette**, 1972, « Le tourisme en Côte d'Ivoire », in *Les Cahiers d'outre-mer*, 25e année, N°100 Octobre-décembre 1972, pp. 437-448
- FREEMAN Edward**, 1984, *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Editions Pitman, Boston

- GOGBÉ Téré, ATTA Lazare, KOUASSI Gilbert. et TCHÉTCHÉ Nicaise**, 2017, « Le développement du tourisme à San Pédro entre contraintes d'enclavement et désintérêt des pouvoirs publics », in *Regardsuds*, N° 2, pp.109-121
- HALL Michael**, 2007, *Tourism Planning : Policies, Processes and Relationships*, Editions Pearson Education
- HALL Michael**, 2011, « Policy learning and policy failure in sustainable tourism governance: From first- and second-order to third-order change ? », in *Journal of Sustainable Tourism*, N°4–5, pp. 649-671
- HAUHOLOT Asseypo Antoine**, 1978, *Tourisme, Développement, Aménagement en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris VIII-Vincennes
- JAMAL Tazim et GETZ Donald**, 1995, « Collaboration theory and community tourism planning », in *Annals of Tourism Research*, N°1, pp. 186–204.
- KONAN Joseph**, 2012, *Estudio geográfico para el desarrollo turístico del litoral oriental de Costa de Marfil*. Tesis doctoral. Departamento de Geografía Humana. Universidad de Granada.
- KOOIMAN Jan**, 1993, *Modern governance: New government–society interactions*, Editions SAGE publications Ltd
- KOUAMÉ Dina**, 2023, « Tourisme et développement dans la région de San Pedro (sud-ouest Cote D'ivoire) », in *Revue acaref*, pp. 27-40.
- KOUAMÉ Lambert**, 2021, « San Pédro une ville, deux territoires urbains : le port autonome et la collectivité urbaine », in *Atelier*
- KOUASSI Noguès, KONAN Joseph et MAROTO Juan Carlos**, 2024, « Tourisme et développement local : contribution des hôtels dans le développement socioéconomique de San Pedro », in *Revue DELLA/AFRIQUE*, (6), N° Spécial – Février 2024, pp.162-180
- LE GALÈS Patrick**, 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », in *Revue française de science politique*, N°45, pp. 57-95
- MERCIER Samuel**, 2001, « L'apport de la théorie des parties prenantes au management stratégique : une synthèse de la littérature », Actes de la Xème conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, Université Laval, Québec, 13-15 juin
- MIEU Baudelaire**, 2017, 24 Avril, « Côte d'Ivoire : le bond du secteur touristique », in *Jeune Afrique*.

MITCHELL Ronald, AGLE Bradley et WOOD Donna, 1997, Toward a theory of stakeholder identification and salience, in *The Academy of Management Review*, N°4, pp. 853-886

MULLENBACH Astrid, 2003, « Pourquoi les entreprises s'engagent-elles dans la voie de la responsabilité sociale ? » Un essai d'approche néo-institutionnelle, Actes de la 5e université de printemps de l'audit social, IAE de Corse, 22-23 et 24 mai, p. 265-271.

OGOU Atsé et TAPÉ Bidi, 2019, « Port, Aménagement et Développement Durable à San Pedro (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire), in *European Scientific Journal*, N°8, pp. 110-131

OMT, 2008, *Introducción al turismo*.

https://www.academia.edu/42596027/Introducci%C3%B3n_al_Turismo_OMT_Organizaci%C3%B3n_Mundial_del_Turismo. Consulté le 21/05/2025

PERERA TELLEZ Geiser, BETANCOURT GARCÍA María, MONTENEGRO REYES Daniela et HERRERA PUPO Gerson, 2023, «La gobernanza turística como instrumento dinamizador en destinos de ciudades patrimoniales. Caso ciudad de Camagüey, Cuba», in *Gran Tour*, revista de investigaciones turísticas, N°27, pp. 47-70

PETERS Guy et PIERRE John, 1998, « Gouvernance without Gouvernement ? Rethinking Public Administration », in *Journal of Public Administration Research and Theory*, N°2, pp. 223-243

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2014, Loi n° 2014-139 du 24 mars 2014 portant code du tourisme.

<https://cepici.gouv.ci/web/docs/code-du-tourisme.pdf>

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, CONSEIL DU CAFÉ-CACAO, 2021, « Rapport annuel sur la filière cacao de Côte d'Ivoire ».

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, MINTOUR, 2018, « Sublime Côte d'Ivoire ». Stratégie touristique ivoirienne 2025.

<https://www.tourisme.gouv.ci/uploads/documents/sublime-ci-67ec1a63efe9e458908506.pdf>

RHODES Roderick, 1997, *Understanding governance: Policy networks, governance, reflexivity and accountability*, Editions Open University Press

SCHWARTZ Alfred, 1989, Du Sassandra au Cavally : une anthropologie du sous-développement. L'opération San Pedro et le développement du Sud-Ouest ivoirien, *Thèse de doctorat d'Etat*, Université Paris V « René Descartes », Sciences Humaines, Paris Sorbonne, tome I, 441p.

TCHETCHE Nicaise ; GOGBE Téré et KOUADIO Abraham, 2019, « Développement du potentiel touristique dans la ville de San Pedro (Côte d'Ivoire) », in *Revue Espace Géographique et Société marocaine*, N°28, pp. 283-299

TOSUN Cevat, 2000, « Limits to community participation in the tourism development process in developing countries », in *Tourism Management*, N°6, pp. 613-633

UNWTO, 2020, *Tourism Governance for Recovery: Recommendations for a Responsible Restart*, Editions World Tourism Organization, Madrid

VELASCO GONZÁLEZ María, 2010, *Gobernanza del turismo: retos y estrategias de las redes de destinos turísticos*. En *XV Congreso AECIT. Tiempos de cambios en el turismo. Dinámica de transformación del Turismo en el siglo XXI*. Asociación Española de Expertos Científicos en Turismo (AECIT).

YÉO Mamadou, 2024, « L'opération San Pédro dans le sud-ouest de la côte d'ivoire : enjeux d'une tentative de décentralisation touristique (1972-1980) », in *Akofena*, N°14, pp. 21-30.